

Évictions alimentaires

Les œufs sous toutes leurs formes :

Supprimer tout produit comportant une des mentions suivantes :

<ul style="list-style-type: none">• Œufs• Blancs d'œuf• Jaunes d'œuf• Protéines d'œuf• Protéines animales	<ul style="list-style-type: none">• Ovalbumine• Ovomucoïde• Conalbumine• Ovomucine• Lysozyme
---	--

Les aliments pouvant contenir de l'œuf :

<ul style="list-style-type: none">• Entrées avec mayonnaise, mimosa, antiboise, monégasque, polonaise• Salades composées• Charcuteries• Boudin• Mousse de légumes• Farces• Gratins• Préparations panées• Quenelles• Surimi• Gnocchis	<ul style="list-style-type: none">• Pâtes aux œufs• Beignets• Pâtes feuilletées• Viennoiseries• Biscottes• Pain de mie• Pomme de terre duchesse, gaufrette...• Pâtisseries (meringues en particulier)• Glaces• Entremets, œufs à la neige Confiseries (adjonction de blanc d'œuf qui favorise à la cristallisation)
--	--

Seuls desserts autorisés :

- Fruits crus ou cuits ou en compote

ATTENTION : Les vins peuvent être clarifiés par des protéines d'œuf. Les fromages à pâte cuite peuvent contenir une protéine d'œuf, le lysozyme (additif conservateur E 1105, non encore soumis à étiquetage).

Vie courante :

- Certains shampoings contiennent des protéines d'œuf.

Médicaments :

- Certains médicaments et certains vaccins anti-viraux (en particulier R.O.R., ROUVAX, RUDI-ROUVAX, vaccin anti-amarile, Vaxigrip, vaccin grippal Ronchèse, Mutagrip).